

**DELEG – Responsable des Ressources Humaines – Pôle Développement**

**DELEGATION DE SIGNATURE A Mme Valérie FOUGASSE**

Monsieur Jean-Louis ERVOES, agissant en qualité de Directeur Général de 13 Habitat sur le fondement de l'article R.421-18 alinéa 9 du Code de la Construction et de l'Habitation,

- Vu la délibération n° **CA-21.119** du Conseil d'Administration du 15 décembre 2021
- Vu l'article R.421-18 alinéa 9 du Code de la Construction et de l'Habitation
- Considérant que **Madame Valérie FOUGASSE** exerce les fonctions **de Responsable des Ressources Humaines – Pôle Développement**, placée sous l'autorité de la Directrice des Ressources Humaines.

Donne délégation à **Madame Valérie FOUGASSE** pour signer les actes suivants :

- Les conventions de formation et de stage ;
- Les correspondances courantes liées à l'activité de son service n'emportant pas rupture du contrat de travail ou embauche ;
- La commande, l'attestation de service fait pour les dépenses relevant de son domaine d'activité et s'inscrivant dans le cadre de budgets prédéfinis.

Marseille, le 28 janvier 2022

**Pôle Développement**

**Directeur Général**

**SIGNE**

**SIGNE**

**Valérie FOUGASSE**

**Jean-Louis ERVOES**

Conformément aux dispositions de l'article R.421-5 du code de Justice Administrative, le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille – 22/24 rue Breteuil – 13006 Marseille – Tel : 04.91.13.48.13 – Fax : 04.91.81.13.87 – dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

**Notifié par remise en main propre le**

**Valérie FOUGASSE**